



DEVENIR SPA MANAGER

Face à l'expansion croissante des espaces dédiés au bien-être et à la détente, le métier de SPA manager s'impose aujourd'hui comme une nécessité pour garantir le bon fonctionnement du SPA et la satisfaction d'une clientèle toujours plus exigeante.

Le SPA manager occupe un poste clé au sein de l'entreprise, il assure le recrutement et le management de l'équipe, veille à la rentabilité de la structure, au respect des protocoles de soins et à la satisfaction des clients.

La synergie des différents acteurs du groupe THALGO garantit à cette formation la qualité de l'enseignement, la performance des techniques et l'ouverture sur le marché du Spa et de la Thalassothérapie.

Aujourd'hui, avec une présence forte dans 90 pays, THALGO compte plus de 500 prestigieux Resort Spas et 30 Thalassothérapies comme partenaires de confiance signant la renommée internationale de la marque.



500 prestigieux
Resort Spas
30
Thalassothérapies
90 pays



LE CQP SPA MANAGER

Le plus Ecole THALGO

La formation est dispensée dans le cadre du contrat de professionnalisation, du congé individuel de formation ou à titre individuel (*voir page 4*)

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Spa Manager, reconnu par la Convention Collective de l'Esthétique et délivré par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE), permet de reconnaître officiellement un savoir faire qui répond aux besoins des entreprises en termes de compétences et de qualifications dans les SPA tous secteurs confondus (esthétique et industrie hôtelière).

Le titulaire du CQP SPA Manager sera classé au coefficient 300 dans la Convention Collective de l'Esthétique.

PROGRAMME

Recrutement du personnel

Rédiger une fiche de poste, une offre d'emploi
Sélectionner les postulants et réaliser l'entretien d'embauche

Management de l'équipe

Concevoir les plannings des salariés
Réaliser un entretien d'évaluation
Conduire une réunion, construire le plan de formation

Gestion du social

Collecter et transmettre les éléments indispensables à l'établissement du contrat de travail et à la constitution d'un bulletin de salaire
Veiller au respect des règles d'affichage

Contrôle de l'entretien des locaux et de la sécurité

Etablir et maîtriser les protocoles d'hygiène et d'entretien des locaux et des appareils
Faire appliquer les règles de sécurité

Gestion de la matière d'œuvre et du petit matériel

Evaluer les besoins, sélectionner les fournisseurs, gérer les stocks
vente et cabine, l'inventaire
Renseigner les documents commerciaux

Gestion de la trésorerie

Encaisser, décaisser, établir un budget prévisionnel
Réaliser un tableau de bord, un échéancier

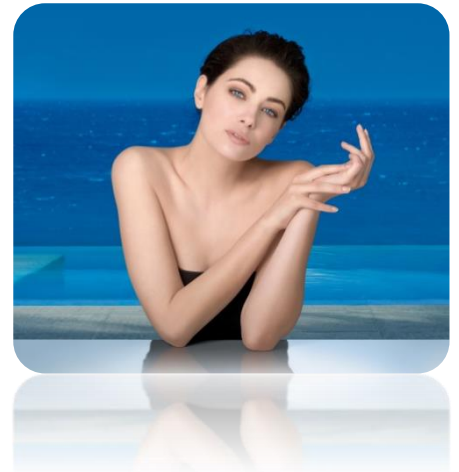
Veille commerciale et animation du Spa

Construire et gérer le planning de rendez-vous clients
Créer un fichier clients
Créer et mettre en œuvre une stratégie d'animation au service d'un objectif commercial, créer un événement
Etablir et interpréter le tableau de bord du suivi des animations
Mettre en œuvre les règles et les techniques du merchandising adaptées au Spa, décrire les aménagements possibles d'un linéaire

Création de protocoles

Créer des protocoles d'accueil Spa
Créer des protocoles de soins Spa

Accompagnement du Dossier



VALIDATION DU CQP SPA MANAGER

La certification du Spa Manager est validée en fin de formation par un examen national qui se compose d'une présentation orale d'un dossier réalisé en référence à un cas donné dont l'objectif est de créer un spa.

FONCTIONS ET DEBOUCHES

Le SPA Manager assure principalement les activités suivantes :

- Le recrutement et le management du personnel
- La gestion du SPA
- L'animation commerciale
- La création de protocoles d'accueils et de protocoles de soins



En cas de besoin, le SPA manager assure également l'accueil et le suivi de la clientèle, la vente de produits et de prestations spécifiques au SPA, la réalisation de techniques esthétiques de bien être, de confort, de modelage du monde et de soin par l'eau

PROFIL DU CANDIDAT

La formation est accessible :

- Aux titulaires d'un niveau IV (BP ou Bac Pro) ou d'un niveau III (BTS) en esthétique – cosmétique avec deux ans d'expérience professionnelle en spa en qualité de praticien(ne)
- Aux titulaires du CQP Spa praticien

L'admission se fait sur dossier de candidature.

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance conclu entre un employeur et un salarié. Il alterne des périodes d'enseignement en centre de formation et des périodes de travail en entreprise.

Durée et rythme de la formation

La durée du contrat de professionnalisation est de 8 à 12 mois.

La formation débute le **17 septembre 2018**. Les cours ont lieu tous les lundis et un jeudi par mois.

Avantages du contrat de professionnalisation

- Aucun frais de formation à la charge du stagiaire
- Rémunération de 65% à 80% du SMIC en fonction de l'âge et du niveau scolaire
- Statut de salarié
- Acquisition d'une expérience professionnelle d'un an

Recherche d'un employeur

L'entreprise d'accueil doit impérativement proposer une activité dans le secteur du Spa ou des soins corporels et faire participer le stagiaire aux activités de management.

Aide au placement grâce au réseau THALGO et autres partenaires depuis plus de 20 ans.

Le plus Ecole THALGO

L'école se charge de la mise en place du contrat de professionnalisation avec l'entreprise d'accueil et du suivi administratif auprès de l'Opcv

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

Le CIF s'adresse aux salariés qui souhaitent accéder à un niveau de compétences supérieur tout en maintenant leur emploi et leur rémunération. La formation se déroule dans le cadre du CIF à temps partiel à raison de 8h par semaine. A l'issue de la formation, le salarié réintègre son entreprise.

FINANCEMENT PERSONNEL

Formation	Nombre d'heures de formation	Montant de la formation	Modalités de règlement
Spa Manager	272h	3995€ (4794€*)	800€ à l'inscription 3 x 1065 € **

*Montant de la formation dans le cas d'une prise en charge par une entreprise, un Opcv ou un autre organisme.

** 3 versements le 5 des mois d'octobre, novembre et décembre 2017